

DIPLÔME d'UNIVERSITÉ de 3ème CYCLE

PSYCHOTRAUMATOLOGIE (2010/2011)

Coordinateurs de l'enseignement : **Dr. Louis JEHEL, Dr. Gérard LOPEZ**

Comité pédagogique : C. Duchet, F. Ducrocq, G. Vila, A Ponsetti-Gaillochon, A. Sabouraud-Seguin, N Hazé, M-F Hirigoyen, P Louville, J-M Sigward, P. Zilhardt, AFORCUMP-SFP

Ce diplôme a pour objectif de former les médecins, biologistes, psychologues et infirmiers spécialisés pour intervenir auprès des personnes souffrant de psychotraumatismes, d'acquérir les connaissances biologiques, neurobiologiques, pharmacologiques, cliniques et psychothérapeutiques concernant les conséquences des traumatismes psychologiques et leurs traitements. **Cette discipline est nouvelle en France.**

ENSEIGNEMENT

Il est assuré par des professionnels spécialisés en psychotraumatologie, pour développer une approche pluridisciplinaire. L'enseignement théorique est réparti en **4 modules** (méthodes d'évaluation, données cliniques, spécificité de l'enfant, thérapeutiques actuelles). Il se déroule sur une année, réparti en modules de 3 journées consécutives par mois, de janvier à juin.

La présence aux cours est facultative mais vivement conseillée.

L'enseignement est sanctionné par un examen de fin d'études comportant une épreuve écrite (fin juin), une épreuve orale (courant septembre) ainsi que la rédaction d'un mémoire à rendre fin juin pouvant s'appuyer sur un stage. **Une seule session annuelle.**

PROGRAMME

Le programme détaillé peut être consulté sur le site : www.parisdescartes.fr

CONDITIONS d'INSCRIPTION

Sont admis à s'inscrire en vue de ce diplôme :

- les titulaires d'un diplôme français d'Etat de docteur en médecine,
- les titulaires d'un diplôme de médecine d'un pays étranger permettant d'exercer en France,
- les psychologues titulaires d'un DESS de psychologie ou d'un master équivalent
- les candidats inscrits au DESC de médecine légale ou en DES de psychiatrie,
- les titulaires d'un diplôme français de pharmaciens, biologistes,
- les titulaires d'un diplôme d'université sanctionnant des études de niveau équivalent sur proposition du Directeur du Laboratoire d'Ethique Médicale et Médecine Légale, après avis de la commission pédagogique.
- Infirmiers ou cadres de santé travaillant dans un service spécialisé après avis de la commission pédagogique.

Les étudiants désirant s'inscrire doivent adresser une lettre de motivation avec C.V.:

par courrier ou fax : au Directeur du Laboratoire d'Ethique Médicale et Médecine Légale (voir adresse ci-dessus) ou par e-mail à : nadia.anglio@parisdescartes.fr.

Un dossier permettant d'effectuer une inscription sera adressé aux étudiants par le secrétariat de l'UFR Biomédicale.

DROITS d'ENSEIGNEMENT

Formation initiale : 900 euros + droits d'inscription

Formation continue : 1650 euros + droits d'inscription

Internes en médecine : tarif préférentiel à demander au secrétariat